



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2025



HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi : de 8 h à 12 h.
Mardi : de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
Mercredi : de 8 h à 12 h.
Jeudi : de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

Permanence du Maire et des Adjointes : Le samedi de 10 h 30 à 12 h.

☎ 05.59.39.81.92

Mail : contact@mairie-estos.com

Site Estos : <http://estos.fr>

LE MOT DU MAIRE

LE MOT DU MAIRE :

En ce début d'année, je renouvelle, avec l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé, de réussite, et des moments privilégiés de bonheur partagé.

Alors que l'année 2024 s'est achevée, laissant à chacun le souvenir d'une année vraiment particulière entre la dissolution de l'assemblée entraînant une instabilité politique et faisant apparaître une France divisée avec des clivages parfois exacerbés, le tout entrecoupé par des moments de liesse et de fraternité, durant la période des jeux Olympiques et Paralympiques.

Voici 2025 qui s'annonce, nous l'espérons, plus calme et plus stable même si on peut en douter !

C'est pourquoi, j'ai souhaité que la page de couverture, mette en avant toutes les associations qui entretiennent cette vie locale tellement importante dans le bien vivre ensemble et contribuent à maintenir ce lien, en organisant différents événements :

Le traditionnel tournoi de pala, d'avril à juillet, les fêtes locales courant juin, le concours de pétanque en août, le vide grenier en septembre et pour terminer le marché de Noël en décembre sans oublier les quelques spectacles à la salle des fêtes organisés par l'association Culture et Patrimoine ainsi que les repas et les après midi récréatifs pour les plus jeunes, organisés par le comité des fêtes.

Encore merci à vous présidents d'associations et à vos membres actifs, qui œuvrent au dynamisme de la commune.

Une pensée pour le personnel communal, pour son professionnalisme et son implication quotidienne au bon fonctionnement de notre collectivité.

Un grand merci aux bénévoles qui apportent leur contribution à la pose des illuminations.

Enfin, tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont installés sur notre commune durant l'année.

C'est maintenant l'occasion d'évoquer les travaux réalisés en 2024 et les projets en préparation pour 2025.

TRAVAUX REALISES EN 2024 SUR LA COMMUNE :

- Aménagement voie cyclable :



Le repérage de la voie cyclable reliant OLORON à LEDEUX a été effectué par le service mobilité de la CCHB.

Le marquage au sol, sous forme de pictogramme et vertical par des panneaux indique le cheminement arrêté.

Cet itinéraire, faut-il le rappeler, emprunte le chemin de la Mâtre, le chemin des Moulins, la rue de la Sablière, longe la RD9, se poursuit vers la rue Jéliotte pour permettre de se rendre sur Ledeux.

- **Réfection du chemin des Arboulets :**

Les travaux de réfection du chemin des Arboulets ont été réalisés. La partie pentue de ce chemin était en très mauvais état.

Ces travaux de réfection se sont accompagnés d'un élargissement de ce tronçon afin de s'adapter au mieux à la largeur des engins agricoles.

Des emplois ont été posés sur le reste de la voirie.



- **Passage à sens unique rue Jéliotte :**



La circulation de la rue Jéliotte a été passée en sens unique pour écarter un tout petit peu la circulation aux abords des habitations jouxtant cette voie.

Mais surtout, pour empêcher certains conducteurs d'emprunter la rue Jéliotte à une vitesse excessive et ceci pour simplement doubler des véhicules sur la RD9.

En effet, il était assez fréquent de constater que certains automobilistes prenaient le petit rond point situé à l'arrière de la mairie, à contre sens.

Depuis lors, la gendarmerie veille de temps en temps à ce que ces changements soient bien respectés.

De ce fait, quelques places de stationnement ont pu ainsi être récupérées de part et d'autre de la chaussée.

- **Travaux effectués par TEREGA :**

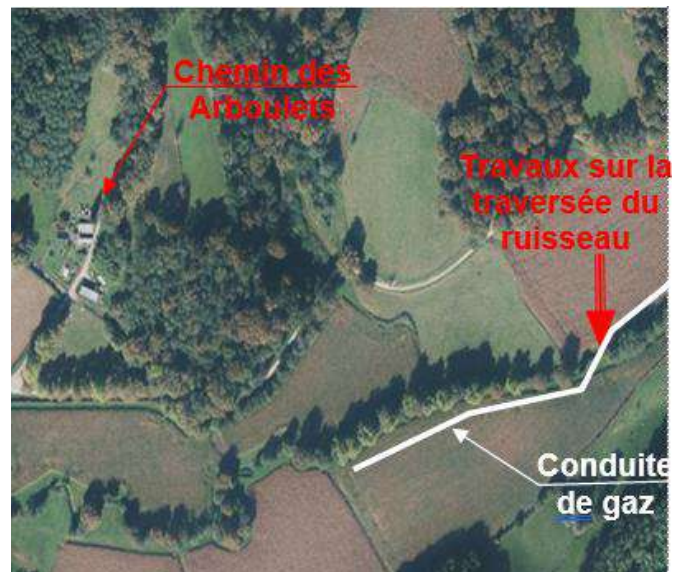
Les travaux de maintenance de la conduite de gaz haute pression réalisés par TEREGA ont été achevés, début novembre.

Ils se situaient dans le secteur de Lacaubétade.

Ils se sont déroulés durant 4 mois, environ (de juin à octobre).

En effet, le tronçon de la conduite qui traverse le ruisseau de l'Abérou devait être enterré plus en profondeur, à la traversée du ruisseau, par mesure de sécurité.

A la fin du chantier, la société TEREGA a remis le site en état et a accepté de donner à la commune quelques camions de cailloux délaissés après le chantier. Ces derniers permettront d'assainir des passages délicats sur certains chemins de terre.



- Réparation du fronton :



Les travaux de réparation du grillage du fronton ont été réalisés par l'entreprise A2SI, suite à une convention signée par la mairie et les entreprises qui sont intervenues en 2017, sur ce chantier.

Cet accord trouvé permet de régler ce litige à l'amiable. En effet, le grillage se désolidarisait des cadres et menaçait de tomber sous impacts des balles.

Cette convention mentionnait une prise en charge du coût des travaux soit par les artisans eux mêmes soit par leur assurance, dans le cadre de la garantie décennale. La commune devant faire l'avance puis être intégralement remboursée, sous 45 jours.

Le coût de la réparation s'est élevé à 10 800€TTC.

TRAVAUX PREVUS POUR 2025 :

- Elagage des arbres le long de la RD9 :

Le programme d'élagage des arbres, le long de la RD9 va se poursuivre, reste maintenant à élaguer la dernière rangée d'arbres, en allant sur Ledeuix (près de l'intersection entre la rue Jéliotte et la RD9).

Certains arbres seront aussi ébranchés dans les espaces verts. Le délaissé du bois sera donné aux habitants qui en feront la demande, comme cela a été fait depuis 2 ans.

A ce titre, concernant la maîtrise de la hauteur des arbres, je ne peux qu'inviter les propriétaires ayant des feuillus ou résineux proches des habitations d'élaguer régulièrement les sujets tant que la hauteur le permet.

Lors du passage de la tempête KIRK, une grosse branche est tombée sur un véhicule ne provoquant heureusement que des dégâts matériels mais si cette branche était tombée quelques minutes avant, cela aurait pu être beaucoup plus grave car des personnes se trouvaient à cet endroit !

J'ai ainsi constaté que quelques arbres penchent dangereusement et menacent de tomber. Je m'aperçois aussi qu'à chaque coup de vent l'inclinaison de ces arbres s'accroît. Les propriétaires ont été informés et seront **seuls responsables**, en cas d'accident. Il serait navrant d'agir en réaction après avoir constaté les dégâts !

Je demande encore aux personnes concernées de prendre conscience des dangers qu'ils font courir aux autres, sur les biens mais surtout sur les personnes.

Enfin, il est rappelé encore une fois, dans la partie environnement que les branches et feuillages des arbres ne doivent pas dépasser sur le domaine public ou empiéter sur la propriété de vos voisins.

Je vous demande d'être vigilants là-dessus. Il serait dommageable d'arriver à la procédure suivante : Lorsque des branches ou des feuillages d'un arbre d'un particulier empiètent sur le domaine public, le maire après



l'envoi d'une lettre recommandée type peut engager d'office des travaux, en prenant un arrêté. Le particulier recevant ensuite un titre du Trésor Public pour s'acquitter du coût de ces travaux.

- **Eclairage public :**

Les travaux pour la pose des **horloges connectées** se sont poursuivis durant une bonne partie de l'année 2024.

Certains d'entre vous m'ont fait remonter des dysfonctionnements. En effet, la technologie de ces horloges est innovante puisque l'éclairage peut maintenant être piloté à distance. Il est possible de programmer un changement d'allumage ou d'extinction de tout un secteur, depuis un ordinateur.

La commune peut, au moment des fêtes, par exemple, programmer un changement de l'horaire d'extinction. Cela offre aussi la possibilité d'avoir un allumage différent en période d'été ou d'hiver...

Etant l'un des premiers endroits à bénéficier de cette technologie, la mise en place s'est effectuée avec quelques petits loupés qui ont pu occasionner de petites gênes.

Les travaux pour cette tranche ne sont pas encore tout à fait terminés. Il manque encore quelques câblages à effectuer pour respecter les directives données par la mairie.

D'autres travaux sont prévus pour 2025. Je rappelle le principe retenu :

- Pour pouvoir permettre aux habitants d'arriver au plus proche de leur habitation, le conseil municipal a souhaité qu'une partie des rues restent éclairées toute la nuit : Il s'agit d'une partie de la rue de la Sablière, du chemin des Moulins, de la rue Jéliotte, de la rue du Fronton, de l'Arché, de l'Eglise dont l'éclairage sera maintenu toute la nuit. Ces rues seront ainsi équipées de luminaires LED, au même titre que la RD9, qui en possède déjà.

Sur chaque luminaire LED sera posé un module permettant l'abaissement de l'intensité lumineuse à partir de 23 heures jusqu'à 6 heures le lendemain.

- Sur tous les autres points qui doivent s'éteindre entre 23 heures et 6 heures le lendemain seront installées des ampoules LED.

C'est ainsi que :

- Sur 108 points lumineux seront montés des ampoules LED.

- Sur les 27 luminaires des rues citées plus haut seront mis en place des optiques LED avec des modules d'abaissement de l'intensité lumineuse.

- Sur les 35 luminaires de la RD9, seront équipés des modules d'abaissement de l'intensité lumineuse.

- Tous ces aménagements seront accompagnés aussi d'une mise en conformité de certains lampadaires.

Ainsi, 100% des points lumineux seront équipés soit d'ampoules LED soit de luminaires LED.

Cela va générer des économies conséquentes sur le budget dédié à l'éclairage et permettre d'avoir de la flexibilité sur la programmation.

- **Projet de réfection de la rue Béro Bisto :**

Dans l'avant-projet, la mairie a souhaité mettre l'accent pour limiter les survitesses. Pour cela des places de stationnement et des aménagements des petits espaces végétalisés seront créés.

Cet aménagement sera basé sur le même principe que celui de la rue de la Sablière.

Les travaux de réfection se dérouleront dans le courant de l'année. Espérons qu'ils pourront se faire vers le mois de septembre.

Une réunion d'information est prévue ce 1^o trimestre avec les riverains pour informer et discuter de ce projet. Cela doit contribuer à ce que chacun soit acteur du développement de son quartier et donc de notre village.



- **Achat casiers columbarium :**

Puisqu'il ne reste plus que 3 casiers de disponibles au columbarium. La commune se doit d'en augmenter le nombre. Cela n'a pas été possible en 2024, ce projet est reporté.

QUELQUES INFORMATIONS PELLE MELE :

- **PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :**

Le nombre de terrains attribués à la commune est de 25 dont 20 lots seront pris sur l'espace agricole. Cela correspond à une surface de 1ha attribuée pour les 10 prochaines années.

Le PLUi devrait être voté début d'année 2026 par l'assemblée de la CCHB, après avis du Préfet. Une enquête publique est prévue en ce début d'année 2025.

Chaque citoyen pourra alors, s'il le désire faire des remarques auprès des commissaires enquêteurs. Des permanences vont se tenir sur Oloron.

La mairie mettra en ligne les documents sur le site de la commune <https://estos.fr/>
Vous retrouverez aussi ces informations sur le site de la CCHB.

Le 4 septembre dernier, la mairie a organisé une réunion publique pour présenter les orientations du projet porté par le conseil municipal.

La commune compte profiter de cette opportunité pour essayer de sécuriser la sortie du Cami du Junqua sur la RD9, en la déplaçant à l'arrière de la maison Labourdette. Elle souhaite également dégager une réserve foncière en vue de permettre une continuité favorisant les déplacements doux entre Oloron et Ledeux, le long de la RD9.

Une réunion publique du secteur « coteaux du gave d'Oloron » est organisé le jeudi 30 janvier 2025 à 18h00 à la salle des fêtes de LEDEUIX.

- **Vignette Crit'Air :**

<https://www.pau.fr/actualites/la-zone-faibles-emissions-mobilite-est-en-vigueur-dans-lagglo>

A partir de janvier 2025, conformément à la loi climat et résilience du 22 août 2021, les restrictions de circulation s'appliqueront du lundi au vendredi de 9h à 18h dans un périmètre identifié et pour les véhicules non classés. La vignette Crit'Air sera alors nécessaire pour circuler dans l'agglomération. L'Agglo met en place une Zone à Faibles Emissions mobilité, dès le 1er janvier 2025.

Le périmètre géographique est de 8 communes de l'Agglo, à savoir :

Billère, Bizanos, Gelos, Idron, Jurançon, Lons, Mazères-Lezons et Pau.

Tous les véhicules deux roues et quatre roues motorisés, possédant la vignette Crit'Air classés E, X, 1, 2, 3, 4 ou 5 seront autorisés à circuler sur l'ensemble du territoire.

Pour savoir si votre véhicule est autorisé à circuler sur le territoire, il faut suivre la démarche "Connaître mon classement" sur le site officiel du gouvernement . Tous ces véhicules devront avoir la vignette apposée sur leur pare-brise.



Bon à savoir : se déplacer dans une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) avec un véhicule non autorisé ou sans vignette Crit'Air est sanctionné par une **amende forfaitaire de 68 €**.

Pour commander sa vignette Crit'Air

- Accéder au site avec le lien suivant : <https://www.certificat-air.gouv.fr> › *certificat*
- La demande peut également se faire via un CERFA, avec paiement par chèque.

• Recensement pour la journée défense et citoyenne (JDC) :



Qui doit se faire recenser ?

- Les jeunes de nationalité française, âgés de 16 ans, à la Mairie de leur domicile.
- Les binationaux doivent présenter un passeport étranger ou une carte d'identité étrangère pour justifier de la double nationalité.
- Les personnes ayant obtenu la nationalité française entre 16 et 25 ans.

Comment se faire recenser ?

Vous aurez besoin des 4 documents, ci-dessous :

- 1- Formulaire CERFA à compléter
- 2- Copie de la Carte d'identité
- 3- Copie du livret de famille
- 4- Justificatif de domicile

- On est recensé quand la mairie fournit un certificat temporaire.

- La Mairie transmet les recensements par trimestre (janvier-avril-juillet-octobre).
- Pas de duplicata possible.

- Il faut créer un compte sur majdc.fr « espace jeune » pour suivre votre dossier.

- Le délai de convocation varie entre 8 à 12 mois, après le recensement.

Il n'y a pas de convocation immédiate. Pensez donc à inscrire vos enfants assez tôt car ils auront besoin de ces documents pour diverses inscriptions.

• Remerciement pour les dons à la vallée d'Aspe par l'ADM64 :

L'ADM64 a transmis un courrier de remerciement concernant les dons en faveur des communes sinistrées de la Vallée d'Aspe, suite aux intempéries qui se sont abattues dans la nuit du 6 au 7 septembre 2024.

Ont participé à la collecte : 67 collectivités, 2 entreprises, 5 associations et 270 particuliers. Le montant récolté s'est élevé à **136 470€**. Chacune des 4 communes sinistrées percevra 25% de ce montant.

Les 4 maires concernés par ces intempéries ont tenu à faire part de leur gratitude pour cet élan de générosité.



• Repas des aînés :

Le repas des aînés aura lieu le 25 janvier. Il est réservé au plus de 65 ans. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer et ainsi passer un bon moment de convivialité.

• Information sur la desserte des navettes périurbaines :

Les horaires de passage de la navette ont été modifiés par le service mobilité de la CCHB.

Je rappelle aussi que les horaires sont affichés sous les 2 abris de bus au niveau des arrêts de Prats et de Béro Bisto.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des horaires des navettes sur le site de notre commune.

HORAIRES NAVETTES OLORON - LEDEUX- OLORON.

Certains d'entre vous nous ont demandé des explications car ils ne trouvaient pas de navette les amenant au centre Leclerc ou à l'hôpital avec un aller / retour dans la matinée ou dans l'après midi.

En fait, il faut prendre la navette **ligne A** ESTOS-Prats ou Béro-Bisto à l'aller et la navette **ligne D** à l'arrêt Fleming.

LEDEUX • ESTOS

ARRÊTS	DU LUNDI AU JEUDI				VENDREDI				
Sens Oloron Ledeux	Oloron Pôle Gare	10:20	12:25	14:30	16:20	09:35	11:20		
Oloron Notre-Dame	10:22	12:27	14:32	16:22	09:37	11:22			
Oloron Navarrot	10:23	12:28	14:33	16:23	09:38	11:23			
Estos Béro Bisto	10:26	12:31	14:36	16:26	09:41	11:26			
Estos Prats	10:27	12:32	14:37	16:27	09:42	11:27			
Leleux Lot. Du Château					09:43	11:28			
Leleux Mairie	08:45	10:30	12:35	14:40	16:30	08:00	09:45	11:30	
Sens Ledeux Oloron	Leleux Lot. Du Château	08:46	10:32	12:37	14:42	16:32	08:01	09:47	11:32
Estos Prats	08:47	10:33	12:38	14:43	16:33	08:02	09:48	11:33	
Estos Béro Bisto	08:49	10:34	12:39	14:44	16:34	08:04	09:49	11:34	
Oloron Fleming	08:53	10:38	12:43	14:48	16:38				
Oloron Tassigny	08:54	10:40	12:45	14:50	16:40				
Oloron Navarrot						08:06	09:51	11:36	
Oloron Notre-Dame						08:07	09:52	11:37	
Oloron Pôle Gare	08:55	10:41	12:46	14:51	16:41	08:10	09:55	11:40	

MOUMOUR

ARRÊTS	DU LUNDI AU JEUDI				VENDREDI			
Oloron Pôle Gare	09:55	12:00	14:00	15:53	17:50	09:05	10:50	12:40
Oloron les Trams	09:57	12:02	14:02	15:55	17:52	09:07	10:52	12:42
Oloron B mai	09:58	12:03	14:03	15:56	17:53	09:08	10:53	12:43
Oloron Pyrénées	09:59	12:04	14:04	15:57	17:54	09:09	10:54	12:44
Moumour Biéle	10:07	12:12	14:12	16:05	18:02	09:17	11:02	12:52
Moumour Eglise	10:09	12:14	14:14	16:07	18:04	09:19	11:04	12:54
Moumour La Serre	10:10	12:15	14:15	16:08	18:05	09:20	11:05	12:55
Oloron Palas	10:14	12:19	14:19	16:12	18:09	09:24	11:09	12:59
Oloron Fleming	10:17	12:22	14:22	16:15	18:12			
Oloron Tassigny	10:18	12:23	14:23	16:16	18:13	09:25	11:10	13:00
Oloron Pôle Gare	10:20	12:25	14:25	16:18	18:15	09:26	11:11	13:01

Retour

Départ Estos Prats :

ALLER	Du lundi au jeudi (Leclerc)				Vendredi (marché)		
	ESTOS Prats	8h32	10h23	14h32	16h28	7h02	8h48
OLORON Fleming	8h38	10h28	14h38	16h33			
OLORON Gambetta					7h07	8h52	10h37

RETOUR	Du lundi au jeudi (Leclerc)				Vendredi (marché)		
	OLORON Fleming		10h02		16h02		
	OLORON Notre-Dame					8h37	10h22
ESTOS Prats		10h17		16h22		8h42	10h27

Nota : A OLORON Fleming prendre la **navette D** destination OLORON-Gare qui repart destination LEDEUX **navette A**.

Départ Estos Béro-Bisto :

ALLER	Du lundi au jeudi (Leclerc)				Vendredi (marché)		
	ESTOS Béro-Bisto	8h34	10h24	14h34	16h29	7h04	8h49
OLORON Fleming	8h38	10h28	14h38	16h33			
OLORON Gambetta					7h07	8h52	10h37

RETOUR	Du lundi au jeudi (Leclerc)				Vendredi (marché)		
	OLORON Fleming		10h02		16h02		
	OLORON Notre-Dame					8h37	10h22
ESTOS Béro-Bisto		10h16		16h21		8h41	10h26

Nota : A OLORON Fleming prendre la **navette D** destination OLORON-Gare qui repart destination LEDEUX **navette A**.

Pas besoin de descendre de la navette à la gare lors du retour, le circuit D est terminé, la navette enchaîne sur le circuit A. Vous n'avez qu'à vous laisser transporter vers Estos. Pensez tout de même à descendre au bon arrêt !

Depuis Estos vous pouvez ensuite prendre les correspondances sur OLORON à la Gare d'Oloron.

- **Information pour les détenteurs d'armes à feu :**

Afin de simplifier l'acquisition et la détention des armes à feu sur notre territoire, le **Système d'Information sur les Armes (SIA)** est déployé progressivement. Il s'agit d'une application à laquelle les chasseurs ont accès depuis 2022.

Le SIA garantit l'identification et facilite des démarches liées à l'acquisition et la détention d'armes. Les détenteurs d'armes doivent créer un compte personnel dans le SIA pour conserver leur droit à acquérir, détenir et vendre des armes.

Pour accéder à ce service :

<https://chasseurs64.com/creation-de-votre-compte-sia-dans-les-pyrenees-atlantiques/>

- **Des ateliers numériques et d'animation :**

Une quinzaine d'Estosiens ont participé en 2024 à différents ateliers, après s'être inscrits à la mairie.

- ateliers informatiques proposés par la Fibre 64 en mai et juin 2024 : matinée pour les débutants "**Etre à l'aise sur l'ordinateur**" et après midi les plus chevronnés ont travaillé sur des thématiques.

- durant le dernier trimestre 2024 l'**ASEPT (Association Santé Education Et Prévention sur les Territoires)** a proposé 6 séances de 2 heures sur l'utilisation de la tablette afin de "**Découvrir le numérique pour mieux vivre avec son temps**"

- Débutera mercredi 15 janvier un atelier Yoga du Rire "parce que rire est bon pour la santé" de 1 h 30 et ce durant 8 semaines.

- Et très bientôt (la date n'a pas encore été fixée) l'atelier nutrition santé seniors car bien se nourrir peut permettre de rester en forme.

LA VIE DE LA COMMUNE.

Naissance :

- **Le 10 mars 2024** : NARBEBURY Eliott.
- **Le 26 mars 2024** : GARROTÉ Gaspard, Paul, Emmanuel.
- **Le 28 septembre 2024** : DUCHEMIN Mélina, Delphine.
- **Le 3 décembre 2024** : SOULE-SUSBIELLE Inaya, Judith.

Mariage :

- **24 août 2024** : Madame BOULEZ Séverine et Monsieur PÉDEFLOUS Xavier Patrick.

Décès :

- **Le 17 avril 2024** : Madame FERRIÉ Andrée épouse DELSOL- décédée à Oloron-Sainte-Marie
- **Le 12 octobre 2024** : Monsieur AGUETTAZ André - Alain décédé à Oloron-Sainte-Marie
- **Le 22 novembre 2024** : Madame EYARALAR Jacqueline épouse PASQUEREAU - Catherine décédée à Oloron.

CITOYENNETÉ / APPEL AU CIVISME :

- **Nuisances sonores :**

Les nuisances sonores de voisinage sont en effet potentiellement très nombreuses. Outre les aboiements des chiens (les aboiements sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique [Article R.1334-31](#)),

On peut citer l'installation de ventilateurs/climatiseurs bruyants, la tonte de gazon à des heures indues, les travaux de bricolage très sonores, l'usage d'appareils ménagers mal ou pas insonorisés, les tirs de pétards,

les travaux de réparation générant des bruits excessifs, les appareils de diffusion du son poussés au maximum, etc.

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité" (C. santé publ., art. R 1336).

RAPPEL :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

• **Déjections canines :**

Marcher dessus avec le pied gauche porterait bonheur !

Enfin, c'est surtout très désagréable, ces excréments sur les trottoirs et les chemins !

AIMER se promener dans le village, c'est aussi le RESPECTER !

Lorsque vous vous promenez avec votre chien, merci de penser à vous munir d'un sac pour ramasser les déjections canines.

• **Stationnement réglementé sur la chaussée : stationnement abusif**

À titre d'exemple, stationner sur un trottoir est considéré comme un stationnement gênant relevant des **contraventions de 2e classe** (amende de 35 € sans retrait de points sur le permis de conduire). Seule exception : lorsqu'un marquage au sol délimite l'emplacement.

• **Respect de la signalisation routière :**

Nous vous encourageons à être attentif au respect des règles communes et en particulier pour ce qui concerne la vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble des rues du bourg en zone urbanisée pour garantir la sécurité des piétons et des enfants à hauteur des portails d'accès.

ENVIRONNEMENT.

• **RAPPEL : Obligation d'entretien et d'élagage :**



Certains propriétaires ne respectent toujours pas scrupuleusement les obligations légales en matière d'entretien et d'élagage ; c'est pourtant simple à comprendre et à respecter.

Les arbres, arbustes ou végétaux doivent être taillés de manière à ce qu'ils ne dépassent pas la limite de propriété. Vous devez prévoir une taille de manière à ce que la végétation pousse chez vous et n'empiète pas sur le domaine public.

La responsabilité pénale des propriétaires en cas d'accident est susceptible d'être engagée surtout si l'état sanitaire des arbres ou autres végétaux est avéré, quand bien même vous soyez assurés.

La sécurité et le bien-vivre dans un environnement accueillant sont importants.

• Informations SICTOM : La collecte de nos déchets évolue !



Pour une meilleure qualité de service, pour réaliser des économies et pour relever les défis environnementaux, le Haut-Béarn passe à l'action.

Finis les sacs jaunes, les bacs roulants et les fréquences de collecte différentes ! Place à l'harmonisation des modes de collecte, en fonction de 2 typologies d'habitat !

1 - Pour les cœurs de communes historiques avec des rues étroites et les habitats ruraux éloignés, le mode de collecte se fera désormais en point d'apport volontaire.

* Les avantages :

- Pas de bacs encombrants sur les trottoirs,
- Moins de Km à effectuer pour les camions-bennes,
- Une disponibilité 24h/24, 7jours/7,
- Un mode de collecte mieux adapté aux résidences secondaires,
- Plus de bac à sortir, plus de crainte de manquer le jour de collecte.



2 – Pour les secteurs d'habitat dense comme les quartiers pavillonnaires ou les bourgs des communes, le mode de collecte retenu est le porte à porte mais avec un changement de fréquence ; en alternance tous les 15 jours (une semaine bacs verts, l'autre semaine bacs jaunes).

Les avantages :

- Adaptation du service aux habitudes actuelles des foyers qui sortent déjà leur bac d'ordures ménagères, soit à moitié vide, soit une semaine sur deux,
- Réduction des risques liés à la circulation des camions-bennes,
- Un meilleur bilan carbone et des économies car moins de km effectués,
- Enfin, cela favorise le geste de tri comme le compostage des bio-déchets.

Comment ça marche et quelles sont les dates importantes ?

Un grand nombre d'habitants bénéficient déjà de la nouvelle organisation. La dernière étape va s'étendre jusqu'en septembre 2025.

Tout d'abord, les habitants desservis en points de regroupement équipés de bacs roulants collectifs seront desservis en point d'apport volontaire avec des colonnes aériennes ou des colonnes semi-enterrées.



En avril 2025, la commune d'Estos tout comme les quartiers pavillonnaires d'Oloron ainsi que les communes de : Bidos, Goès, Agnos, Gurmençon, Osse-en-Aspe, Lées-Athas, Borce, Bedous et Etsaut harmoniseront leurs fréquences de collectes avec les autres communes du Haut-Béarn. Ces communes seront donc collectées en alternance toutes les semaines : une semaine le bac vert, l'autre le bac jaune.

Au cours du premier semestre 2025, le centre d'Oloron connaîtra une période de transition de la collecte en porte à porte vers la collecte en point d'apport volontaire. Les dernières collectes auront lieu au plus tard en septembre 2025.

Pour vous accompagner, dans cette dernière étape, des ambassadeurs du tri se rendront dans tous les foyers à partir de janvier 2025 pour vous informer et répondre à vos questions, vous distribuer l'équipement nécessaire en fonction du mode de collecte, mettre à jour vos informations et identifier les situations difficiles comme les personnes à mobilité réduite et isolées pouvant nécessiter une aide.



Pour connaître tous les détails des évolutions par commune, rendez-vous sur sictom-hautbearn.com ou par téléphone au 05 59 39 55 10.

• Concernant la commune d'Estos :

La nouvelle fréquence de collecte devrait entrer en vigueur à compter du 7 avril 2025 (les jours actuels de collecte sont susceptibles de changer ; ils seront précisés ultérieurement).

Les ambassadeurs du tri passeront en début d'année 2025 dans chaque foyer pour mettre à jour vos informations, "puccer" les bacs et vous remettre le nouveau calendrier de collecte ainsi qu'un mémo-tri actualisé afin d'éviter les erreurs de tri.

Bien vouloir nettoyer vos bacs régulièrement pour votre confort et celui des agents de collecte et veillez à remettre ces bacs dès que possible après la collecte.



• Déchèteries :



La benne à encombrants va être allégée, en effet, divers objets et vêtements qui y étaient destinés sont orientés vers le recyclage comme les affaires de sport, de jardinage notamment.

N'hésitez pas à vous adresser aux agents de tri qui vous orienteront pour optimiser et valoriser les dépôts que vous ferez.

• Compostage :



Il faut absolument détourner de l'incinération les déchets organiques (le contenu des poubelles noires étant composé de plus de 40% de bio-déchets et d'environ 10% de gaspillage alimentaire. Ayons pour objectif : **plus de déchets organiques à l'incinération** en optant pour le compostage.

Vous éviterez un surcoût non négligeable pour la collectivité par ce biais et vous pourrez utiliser votre production de compost dans votre jardin potager ou jardin d'agrément.

• Broyat :

Afin d'optimiser le compostage, vous pouvez vous procurer du broyat gratuitement en face du local traitement des déchets verts de la CCHB à Oloron Sainte Marie quartier de Légugnon.

Les entrepreneurs en espaces verts locaux sont autorisés à déposer le broyat qu'ils évacuent de leurs chantiers à l'endroit prévu à cet effet à proximité du dépôt de verres à Estos, chemin des Arboulets. Ainsi chacun pourra en récupérer à cet endroit lorsqu'il en sera pourvu. Un panneau d'information sera posé, prochainement.



• Programme zéro déchet en Haut-Béarn :



Le SICTOM de la communauté des communes du Haut-Béarn élabore le nouveau programme de cette action pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2025 en coordination avec BIE (Béarn initiatives environnement).

Ce programme a pour but d'atteindre l'objectif de réduction de 15% de nos déchets d'ici 2030 par rapport à 2010.

Différents ateliers (fabrication de nichoirs, réparation vélo, fabrication de produits ménagers, compostage, cuisine, couture, informatique, jardinage, bricolage, gaspillage alimentaire...) seront proposés sur l'ensemble du territoire du Haut-Béarn. La commune d'Estos accueillera un atelier comme les années précédentes. Vous serez informés dès la finalisation de ce programme.

Les bons réflexes au quotidien doivent permettre d'atteindre voire dépasser l'objectif de réduction de 15% de nos déchets qui nous est fixé pour 2030. Eviter les erreurs de tri, recycler, valoriser ce qui peut l'être, agir pour éviter les surcoûts qui nous impactent c'est le devoir de chacun. **Pour**

cela il suffit d'appliquer la règle des 5R.

REFUSER ce dont nous n'avons pas besoin, **REDUIRE** ce que nous consommons, **REEMPLOYER** nos objets, **RECYCLER** en dernier recours, **RENDRE** à la terre en compostant.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• L'association Culture et Patrimoine :

Notre jeune association créée en septembre 2023 vient donc de vivre sa première année et nous sommes ravis de pouvoir dire que son bilan est très positif. Elle a été riche en activités diverses :

- **Le dimanche 5 mai**, un groupe d'une vingtaine de personnes a participé à une MARCHÉ FAMILIALE qui nous a permis de découvrir ou de redécouvrir des lieux emblématiques du village avec la sablière et les activités de radelage du port d'Estos, les moulins riches en passé historique, le quiller de la famille Menvielle qui doit être remerciée pour nous avoir expliqué les subtilités du jeu de quilles de neuf, enfin un petit tour par l'église et son patrimoine lié à Jéliotte a clôturé cette matinée très agréable.
- **Le mercredi 5 juin**, dans le cadre des commémorations du Débarquement, nous sommes partis à Pau en covoiturage au MUSEE de la RESISTANCE. Des personnes bénévoles passionnées et charismatiques nous ont guidés tout au long de la visite et ont partagé anecdotes, explications et récits très intéressants. Cette sortie a été très appréciée.
- **Le samedi 14 septembre** nous avons eu le plaisir d'accueillir la chorale GALAXY qui a régalé le public de son enthousiasme communicatif, son talent et sa générosité. Une très belle soirée !
- **Le VIDE GRENIER du dimanche 29 septembre** (reporté 2 fois à cause du mauvais temps) a finalement été un beau succès avec une trentaine d'exposants et beaucoup de visiteurs.



- **Le samedi 30 novembre** s'est déroulé le MARCHE de NOËL nouvelle formule, Artisans d'art et producteurs réunis autour et dans la salle des fêtes. Une ambiance festive, chocolat chaud et vin chaud, Père Noël et Mère Noël en grande forme, des nombreux exposants de qualité, le cocktail de la réussite ! En 2025, notre association a encore bien des projets dans ses tiroirs et si vous êtes intéressés par nos activités vous pouvez y participer grâce à une cotisation annuelle de 10 €. Faites vous connaître en téléphonant au numéro **07 83 64 48 82** ; nous serons ravis de vous compter parmi nous. A très bientôt.

- **Les Pélotaris du l'Abérou :**

L'ensemble des membres de l'association "les pelotaris de l'Aberou" présente ses meilleurs vœux 2025 à tous les villageois.

Depuis la création de l'association l'activité principale réside dans l'organisation et le déroulement du tournoi annuel.



En préambule au démarrage de la compétition et par mesure de sécurité nous avons pris la décision, en accord avec la mairie, de reconstruire la passerelle derrière le fronton qui avait été endommagée lors des fêtes du village l'année précédente

Le tournoi s'est déroulé entre le **8 avril et le 24 juin**. Nous avons enregistré un nombre d'équipes très légèrement en hausse grâce à la création d'une série « vétérans ». Malgré un printemps très perturbé nous avons tenu les délais, nous l'avons clôturé par une soirée festive rassemblant une centaine de personnes (joueurs, amis, villageois...).

Nous avons également participé au passage du témoin lors de la venue de "LA PASSEM" dans notre village dans la nuit du 3 mai.

L'association a contribué à aider, par le prêt gratuit d'une de ses buvettes, le foyer « René Gabe » lors des deux vides greniers qu'il a organisé afin de collecter des fonds pour la réalisation d'un projet de voyage en Tanzanie que la structure prépare pour ses résidents.

L'assemblée générale s'est tenue le 16 novembre dernier avec l'élection d'un nouveau bureau.

A l'heure actuelle nous sommes dans la préparation du tournoi à venir, nous vous rappelons qu'il est **ouvert à tout le monde**, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Pierre Bonnefon - Président

- **La Boule Estosienne :**

L'association la Boule Estosienne et tous ses adhérents, par le biais de ce bulletin municipal, vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

Concernant la saison 2024 le concours du **7 septembre** organisé sur ESTOS a été une belle réussite.

Si certaines personnes sont intéressées pour rejoindre notre association, vous pouvez contacter le président :

M LARROUS Serge au 06 81 89 21 00 ou nous rejoindre sur le terrain de jeu, en face de la mairie.

Les après midi, certains membres de l'association seront présents et se feront un plaisir de vous renseigner.

Encore bonne année à tous, de la part de la Boule Estosienne.



• Le quiller d'Estos :

Tous les **vendredis à 18 h**, le plantier Menvielle d'Estos est ouvert à toutes les personnes qui désirent découvrir ce jeu ou sur Rendez-vous. Des compétitions sont aussi organisées comme la coupe de France ou la coupe des gaves.

Chaque année, des réunions de la fédération de quilles de 9 ou du comité départemental se déroulent au quiller d'Estos.



Nos joueurs ont participé à plusieurs compétitions dans les quillers du Béarn, Landes et Bigorre. Il en sera de même en 2025.

Afin que ce sport perdure des joueurs se retrouvent tous les vendredis pour pratiquer ce loisir dans une ambiance conviviale. Depuis l'an passé, quelques nouvelles personnes viennent s'initier à cette pratique.

Le quiller d'Estos est ouvert à toutes les personnes d'Estos ou d'ailleurs désirant découvrir ce jeu les vendredis à 18 h ou sur rendez-vous en contactant les personnes suivantes :

- **Claude : 06 87 39 67 41 ou François : 06 88 60 18 31**

Ils ou elles seront les bienvenues !
François Menvielle.

• Le comité des fêtes :

L'année 2024 fut une année riche pour le comité des fêtes.

Tout d'abord nous avons fêté Pâques avec les enfants du village au programme atelier décoration, pâtisseries et bien sûr la traditionnelle chasse aux œufs.

Durant l'été les fêtes du village ont permis de réunir les villageois dans une ambiance chaleureuse, après un apéritif offert par le comité, les villageois ont pu se retrouver autour d'un bon repas préparé par notre traiteur Sébastien Cazenave et servi par le comité. S'en est suivi un bal jusqu'à 2 heures du matin (et même un peu plus tard pour les plus valeureux... ;)

Le samedi après le traditionnel tournoi de pétanque la fête a continué à battre son plein avec un nombre record de festayres. Enfin la traditionnelle messe dominicale suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts ont permis de clôturer ces fêtes de 2024.

Le comité remercie chaleureusement les cantonniers Messieurs Christian Lousteau et Patrick Couët pour nous avoir aidés à installer et ranger tout le désordre occasionné lors des fêtes. Début octobre, le comité a innové en organisant un repas espagnol avec au menu une paëlla réalisée par Monsieur Martin Quiros aidé de sa femme Laurence.

Ce jeu local est accessible à tout âge. Pour plus d'informations sur cette discipline nous vous invitons à consulter le website "Quilles.net" créé par l'Estosien Claude.

En 2024, plusieurs compétitions se sont déroulées à Estos regroupant une quinzaine d'équipes venant du Béarn, de la Chalosse et de la Bigorre, composées de 3 joueurs soit au total 45 participants :

- la coupe de France série A et la coupe de France série B en Juin,
- la coupe des Gaves en juillet

En 2025, ces événements seront reconduits.

Plantier d'Estos – Coupe de France – Juin 2024



Pour Halloween le Comité a organisé pour les enfants un atelier pâtisserie ainsi qu'un atelier sculpture de citrouille. Les enfants ont pu récupérer des bonbons cachés à l'intérieur d'une pinata grâce à leurs efforts conjugués armés d'un bâton.

Enfin pour clôturer cette année riche en animation, le désormais traditionnel repas de Noël a vu se réunir plus de 90 personnes. La délicieuse garbure préparée par Monsieur Goyhenex Guillaume a connu une fois de plus un véritable succès. Les cuisses de canard confites fournies par Monsieur Phillippe Casaux (Verdets) ont conquis toutes les personnes présentes. S'en est suivi un bal jusqu'à 2 heures du matin.

Le comité des fêtes remercie tous les Estosiens d'avoir été présents durant toute cette année 2024 et espère vous retrouver en 2025.

- **L'association de danse béarnaise Pas Volats :**



Les danseuses et danseurs de Pas Volats et Amis du Camgran se réunissent à **20 h 30 tous les jeudis** des semaines paires à **Moumour** et des semaines impaires à **Estos**, hors vacances scolaires.

Lors de ces soirées conviviales et joyeuses, nous pratiquons des danses traditionnelles béarnaises, basques, pyrénéennes et folkloriques limitrophes de la grande Gascogne. Sous l'œil avisé de nos professeurs Jean-Louis et Gérard, nous dansons en ronde, en chaîne, en couple ou seul des sauts, des branles, des rondeaux, des bourrées, des Scottish, des polkas... le Moutchicou, la Mazurka, le Fandango, le Carnaval de Lantz, Braïa...

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre !

- **Point Lecture :**

Ouverture :

- **Le mardi de 17 h à 18 h.**
- **Le samedi de 11 h à 12 h.**

Dans le cadre de l'association culture et patrimoine une après midi pour les enfants a été organisée autour de Noël en présence de Maida Gouraya, conteuse qui les a fait voyager avec des mots accompagnés de chocolats.

Les adultes quant à eux se sont retrouvés autour de Mme Salvador spécialiste en origami.



- **Activ génération :**

Qu'il pleuve ou qu'il vente les messieurs se retrouvent au tarot tous les mardi après-midi dans une salle de la mairie. Si vous souhaitez participer allez les rencontrer à partir de 14h00.